

## **ORDRE DU JOUR**

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire,

**le lundi 03 février 2025 à 19 heures**

**à la Mairie de DAVAYE - salle du Conseil municipal**

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

**1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 2024**

**2) DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**3) ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

**4) DÉLIBÉRATIONS**

- I. DÉNOMINATION d'un chemin et de salles communales.
- II. MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION : Convention pour l'attribution d'une subvention en nature pour la fourniture d'arceaux de stationnement vélo.
- III. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : Adhésion au contrat collectif de prévoyance (maintien de salaire) proposé par le CDG 71.
- IV. CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION (CPI) DE DAVAYÉ – Financement de la police d'assurance auprès de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers à la place de la mutuelle nationale des sapeurs-pompiers.
- V. LOGEMENT COMMUNAL : Exonération de loyers pour la future maison d'assistantes maternelles.

**5) DOSSIERS EN COURS**

**6) COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET SYNDICATS**

**7) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,  
Michel du ROURE

